

## COMMUNIQUÉ

### Pour publication immédiate

#### COMINAR ANNONCE LA RÉUSSITE DE L'OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT VISANT CANMARC

Québec (Québec), le 7 février 2012 – Le Fonds de placement immobilier Cominar (TSX : CUF.UN) (« **Cominar** ») a annoncé qu'à 17 h (heure de Toronto) le 7 février 2012, une tranche supplémentaire de 6 108 608 parts de fiducie (les « **parts de Canmarc** ») du Fonds de placement immobilier Canmarc (TSX : CMQ.UN) (« **Canmarc** ») avaient été déposées en réponse à l'offre d'achat (l'« **offre** ») faite par des filiales en propriété exclusive de Cominar (le « **groupe d'acquéreurs Cominar** ») visant la totalité des parts de Canmarc émises et en circulation. Le groupe d'acquéreurs Cominar a pris livraison de toutes ces parts de Canmarc supplémentaires qui, ajoutées aux 45 956 757 parts de Canmarc dont le groupe d'acquéreurs Cominar et Cominar sont propriétaires, représentent environ 95 % des parts de Canmarc en circulation, et les a acceptées aux fins de règlement.

Le prix de cette tranche supplémentaire de 6 108 608 parts de Canmarc déposées en réponse à l'offre sera réglé le 10 février 2012. Dans l'ensemble, environ 59 % des parts de Canmarc supplémentaires déposées ont été déposées moyennant la contrepartie en parts prévue par l'offre, et environ 41 % des parts de Canmarc supplémentaires déposées ont été déposées moyennant la contrepartie en espèces prévue par l'offre. Au total, 2 099 287 parts de fiducie de Cominar seront émises à titre de paiement des parts de Canmarc supplémentaires qui ont été déposées moyennant la contrepartie en parts.

Étant donné que le groupe d'acquéreurs Cominar est parvenu dans le cadre de son offre à acquérir plus de 90 % des parts de Canmarc dont lui-même ou Cominar n'étaient pas propriétaires, il entend acquérir les parts de Canmarc restantes au moyen d'une acquisition forcée aux termes de la déclaration de fiducie de Canmarc. Le groupe d'acquéreurs Cominar a l'intention de transmettre un avis d'acquisition forcée à chaque porteur de parts de Canmarc qui n'a pas accepté l'offre dès que possible après qu'il aura réglé le prix des parts de Canmarc prises en livraison aujourd'hui.

La contrepartie en parts (la « **contrepartie en parts** »), qui est de 0,7607 parts de Cominar par part de Canmarc et est assujettie à la répartition proportionnelle selon les modalités énoncées dans l'offre, sera toujours offerte aux porteurs de parts de Canmarc qui ne souhaitent pas recevoir la contrepartie en espèces dans le cadre de l'acquisition forcée et préfèrent avoir la possibilité de participer à la croissance future de Cominar et aux avantages que Cominar tirera de l'acquisition de Canmarc. Conformément aux modalités de l'offre, des parts de Cominar ont été spécialement réservées pour que les porteurs de parts de Canmarc aient la possibilité de prendre une participation dans Cominar au même titre que bon nombre d'autres porteurs de parts de Canmarc avant eux. De plus, selon le ratio d'échange prévu pour la contrepartie en parts et avant toute répartition proportionnelle éventuelle des parts de Cominar aux fins de cette contrepartie, les distributions mensuelles de liquidités qui seraient faites aux porteurs de parts de Canmarc qui optent pour la contrepartie en parts représenteraient, d'après les distributions actuelles faites aux porteurs de parts de Cominar, une augmentation d'environ 15 % par rapport aux distributions faites récemment sur les parts de Canmarc.

Ainsi qu'il a été annoncé précédemment, Cominar demandera à Canmarc de ne plus faire de distributions sur les parts de Canmarc.

## **PROFIL DE COMINAR au 7 février 2012**

Cominar est le plus important propriétaire d'immeubles commerciaux dans la province de Québec. Il est propriétaire d'un portefeuille constitué de 269 immeubles de grande qualité, dont 53 immeubles de bureaux, 55 immeubles commerciaux et 161 immeubles industriels et polyvalents, totalisant 21,0 millions de pieds carrés de superficie dans les régions métropolitaines de Québec et de Montréal, la région d'Ottawa-Gatineau de même que dans les provinces de l'Atlantique. Cominar a pour objectifs de verser des distributions de liquidités mensuelles accrues à ses porteurs de parts et de maximiser la valeur pour ceux-ci grâce à une gestion intégrée et à l'expansion de son portefeuille.

### **Énoncés prospectifs**

*Le présent communiqué peut contenir des énoncés prospectifs concernant Cominar ainsi que son exploitation, sa stratégie, sa performance financière et sa situation financière. Ces énoncés se reconnaissent habituellement à l'emploi de termes tels que « pouvoir », « prévoir », « estimer », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « être d'avis » ou « continuer » et de la forme négative de ces termes et leurs variantes, ainsi qu'à l'emploi du conditionnel et du futur. La performance et les résultats réels de Cominar dont il est question dans les présentes pourraient différer sensiblement de ceux qui sont exprimés dans ces énoncés ou qui y sont sous-entendus. Ces énoncés sont faits entièrement sous réserve des incertitudes et des risques inhérents aux attentes futures. Parmi les facteurs importants en conséquence desquels les résultats réels pourraient différer sensiblement des attentes, citons les facteurs généraux liés à la conjoncture économique et aux marchés, l'augmentation de la dette associée à l'offre, la concurrence, la modification de la réglementation gouvernementale et les facteurs exposés sous la rubrique « Facteurs de risque » de la notice annuelle de Cominar. La présente mise en garde s'applique à tous les énoncés prospectifs attribuables à Cominar et aux personnes qui agissent en son nom. Sauf stipulation contraire, tous les énoncés prospectifs sont à jour à la date du présent communiqué.*

Pour de plus amples renseignements :

M. Michel Dallaire, Ing.  
Président et chef de la direction  
Fonds de placement immobilier Cominar  
418-681-8151

M. Michel Berthelot  
Vice-président directeur et chef des opérations financières  
Fonds de placement immobilier Cominar  
418-681-6300, poste 2266